

ASSOCIATION « LOUS ESCAGAROLS NOGAROULES »

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DECEMBRE 2025.

L'assemblée générale de l'Association « Lous Escagarols Nogaroulès », club rando de Nogaro, s'est tenue dans les locaux du restaurant du circuit automobile. La séance est ouverte à 10 heures.

Les adhérents ont été convoqués par courriel ou par courrier postal un mois avant l'assemblée.

Les divers documents utilisés seront mis en ligne sur le site du club : nogaro-rando.fr.

Présents : 66.

Excusés/Procurations : 13.

Madame la Présidente, Chantal REY, accueille les invités :

Jean-Claude DROUARD, représentant Monsieur le Maire de Nogaro,

José ORTEGA, représentant la Fédération Française de Randonnée Pédestre du Gers,

Alain BOVO, représentant le journal « La Dépêche »,

Yohan MULAS, représentant l'office de tourisme de Barbotan les Thermes.

La Présidente remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire :

- 1) Compte rendu d'activité
- 2) Compte rendu financier
- 3) Désignation de 2 membres pour la commission de contrôle des comptes 2025/2026
- 4) Rapport moral
- 5) Election au Conseil d'Administration (3 membres renouvelables)
- 6) Questions diverses

1) Compte rendu d'activité

Ce document, visionné en direct, est présenté par Christian JOURDE, secrétaire. Un nombre important d'adhérents (132 licenciés et 44 sympathisants), 3 demi-journées de randonnées par semaine, des sorties mer et montagne, diverses manifestations, une dizaine d'encadrants formés, tels sont les ingrédients témoignant d'une bonne activité du club, toujours dans le respect de chacun et la convivialité.

Le rapport est adopté par un vote à main levée à l'unanimité.

2) Compte rendu financier

Le bilan financier, visionné en direct, est expliqué par la trésorière, Monique CANDAU. Vérifié par Jacqueline LAPEYRE et Bernadette BLANCHARD, le compte de résultat, arrêté au 31/08/2025, s'élève à 19629,47 € dont un excédent d'exploitation de 2758,39 €.

Le rapport financier est adopté par un vote à main levée à l'unanimité.

3) Désignation de 2 membres pour la commission de contrôle des comptes

Gabriel BENSIMON et Josiane PERES sont désignés, par un vote à main levée, pour le contrôle à réaliser avant la prochaine assemblée générale.

4) Rapport moral

Le rapport est présenté par Chantal REY, Présidente. Structuré et organisé, ouvert à tous les âges, le club des Escagarols est devenu, au fil des ans, attractif et reconnu. Une belle dynamique a présidé aux

journées mer, montagne, rando challenge, fêtes, téléthon ... Un grand remerciement à nos adhérents, notamment Claude LABRADOR et son équipe, pour l'aide apportée à la préparation du repas des fêtes.

Pour cette nouvelle saison, des projets sont en préparation : la formation de nouveaux encadrants aux premiers secours et règles de sécurité, un voyage en Andorre en septembre 2026.

Sans oublier que tout le monde doit faire un effort pour que chacun, quel que soit le parcours, y trouve son plaisir. Un grand merci aux propriétaires qui nous permettent de randonner sur leurs terres dans le respect de l'environnement et un bel esprit de camaraderie.

Le texte est approuvé par un vote à main levée à l'unanimité.

5) Intervention des invités

Monsieur Jean-Claude DROUARD, représentant la municipalité, souligne l'importance qu'a prise notre association avec ses 176 adhérents et nous félicite pour la gestion de notre club. Il nous remercie pour notre participation aux diverses animations communales.

Monsieur Yohan MULAS, chargé des animations à l'office de tourisme de Barbotan les Thermes, nous sollicite pour l'aider à organiser un rando challenge.

6) Élection des membres du Comité de Direction.

9 membres composent le Conseil d'Administration. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans. Un appel à candidatures a été fait lors de la convocation à l'Assemblée Générale.

Renouvelables et candidats en 2025 : Marie-Laure CAMPGUILHEM, Monique CANDAU, Arlette LABORDE.

Le vote est décidé à bulletins secrets. Christiane LANOUGADERE et Alain LEFEBVRE sont désignés assesseurs par un vote à main levée.

Le vote donne les résultats suivants :

Votants = 78 Blancs ou Nuls = 0 Exprimés = 78

Ont obtenu : Monique CANDAU = 78 voix

Marie-Laure CAMPGUILHEM = 78 voix

Arlette LABORDE = 78 voix.

Ces 3 membres sont élus pour 3 ans au Conseil d'Administration.

7) Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture l'Assemblée à 11 heures 30 et invite tous les participants à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire,

Christian JOURDE

La Présidente,

Chantal REY